

Commission scientifique

Zurich, 21.05.2015

Invitation au colloque du 27 juin 2015
PSZ Zurich, Quellenstasse 25 (Salle de séminaire arrière-cour)
9:15 à 12:15 heures

Chères/chers collègues

C'est avec plaisir que nous vous invitons le 27 juin au colloque de la Charte. Après que le PAP-S soit terminé et que continuellement des publications des résultats sont effectuées, on se consacrera dans les prochains colloques sur les projets scientifiques des institutions, qui n'ont pas pris part à la PAP-S.

Comme vous le savez, les institutions de la Charte ont l'obligation de recherche, comme il est stipulé dans le texte de la Charte :

„ Les institutions signataires et leurs associations s'engagent à pratiquer la recherche et à mener un discours scientifique. Ce dernier se déroule à intervalles réguliers, dans le cadre de colloques, rencontres et échanges de publications; il sert à faire évoluer la psychothérapie en tant que pratique, théorie et discipline scientifique. La recherche doit être menée de manière adaptée aux procédures thérapeutiques étudiées; elle comprend une étude des processus et un examen de l'efficacité de la méthode. Les méthodes et résultats des recherches, l'élaboration théorique et les méthodes pratiquées doivent être publiés de manière qu'ils soient accessibles au public spécialisé ayant des liens avec la profession du psychothérapeute, ceci afin qu'une réflexion critique puisse être garantie.“

Nous remplirons cette obligation lors des prochains colloques. Comme vous l'avez déjà vécu à plusieurs reprises, elle n'est pas simplement une substance grise. L'activité avec la science était toujours une source d'inspiration dans les colloques et assez souvent nous rentrions exaltés à la maison à la fin de la séance.

Les délégués qui ne sont pas là depuis longtemps, peuvent lire ce que les institutions de la Charte entendent par recherche. Ils l'ont consigné dans un document commun

[„Déclaration de la Charte suisse pour la psychothérapie sur le concept et les exigences de la méthode scientifique de la psychothérapie”](#)

Le déroulement de la journée est le suivant:

09:15 - 09:30 Accueil

09:30 - 10:30 Présentation ODeF

10:30 - 10:45 Pause

10:45 - 11:45 Présentation L'Atelier

11:45 - 12:45 Déclaration du PSZ sur la recherche et discussion sur les différentes formes de mise en oeuvre de l'obligation de recherche.

12:15 Clôture

Nous, de la commission scientifique, nous réjouissons des discussions habituellement animées.

Pour la commission scientifique: Mario Schlegel



Annexes: Descriptions des projets L'ATELIER, et ODeF, tableau des commentaires

Membre de la commission scientifique:

Dr. Dipl. Psych. Margit Koemeda, lic. phil. Peter Schulthess, Dr. sc. nat. Mario Schlegel (Direction)

Riedtlistrasse 8 · 8006 Zürich · Telefon 043 268 93 00 · www.psychotherapiecharta.ch